

4. Evitez la dispersion! Eliminez impérativement les plantes avant la production de graines et ne les compostez pas. Ne déplacez pas les terres contaminées. Nettoyez minutieusement les chaussures, gants et outils de travail sur le site d'intervention!

Transportez les déchets végétaux dans des sacs / contenants hermétiquement fermés et éliminez-les par incinération (déchets ménagers, usine d'incinération).



Ailante glanduleux

Hauteur : jusqu'à 30 m

Habitat :

Sols secs et endroits chauds. Cultivé dans les rues et les parcs; naturalisé au bord des chemins, sur les talus de routes et de voies ferrées, dans les haies et forêts clairsemées.

Lutte :

- Toute l'année
- **Plantes isolées ou jeunes arbustes :**
Arracher / déterrer avec les racines 4-5 fois / an.
- **Grands arbres ou arbustes :**
Abattre et dessoucher ou arracher les rejets de souche et drageons 4-5 fois / an.

Sumac

Hauteur : jusqu'à 8 m

Habitat :

Situations ensoleillées; souvent cultivé dans les jardins à sols plutôt secs; naturalisé dans les haies, les talus, les friches.

Lutte :

- Toute l'année
- **Plantes isolées ou jeunes arbustes :**
Arracher / déterrer avec les racines 2-3 fois / an.
- **Grands arbres ou arbustes :**
Abattre et dessoucher ou couper les rejets de souche et drageons 4-5 fois / an.

Toutes les néophytes présentées dans ce dépliant figurent sur la **Liste Noire** d'Info Flora, rassemblant les espèces ayant un fort potentiel d'expansion et causant des dommages très importants. Une plante peut disséminer une grande quantité de graines et se propager rapidement par ses parties souterraines. **Plus l'intervention est tardive, plus les plantes sont nombreuses et plus il est difficile et coûteux de les éliminer.**

Privilégiez les plantes indigènes pour embellir vos jardins et éliminez les espèces exotiques envahissantes !

Merci pour votre aide précieuse !

Informations complémentaires

Etat du Valais :

www.vs.ch/web/sfcep/plantes-envahissantes

Info Flora :

www.infoflora.ch

Contacts

Commune:

benoit.fort@villedemartigny.ch / 027 721 25 63

SFCEP:

SFCEP-basvalais@admin.vs.ch / 027 607 10 00



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Commune de
Martigny

Plantes exotiques envahissantes



Un engagement à différentes échelles est nécessaire. Nous sollicitons votre aide pour lutter contre la propagation des néophytes envahissantes sur le territoire de votre commune.

Illustration : séneçon du Cap

Les plantes exotiques envahissantes, ou **néophytes envahissantes** sont des **plantes non-indigènes** (provenant d'une autre région géographique), qui réussissent à **s'établir** dans la nature et à **se répandre massivement aux dépens de la flore locale**. Elles constituent un réel danger pour la santé publique ou vétérinaire, la sécurité, l'économie publique ou privée, ainsi que pour la biodiversité.

Chacun peut contribuer à la lutte!

Bonnes pratiques :

1. Annoncez vos observations et actions de lutte sur la base de données d'Info Flora, via l'application de localisation «InvasivApp» ou le « Carnet néophytes » en ligne : www.infoflora.ch.

2. Plantez des espèces indigènes, mais pas de néophyte envahissante!

3. Contrôlez vos terrains! Diverses néophytes ont été volontairement introduites comme plantes ornementales. **Éliminez ces plantes et supprimez les repousses éventuelles pendant au minimum 5 ans, selon les méthodes et périodes de lutte décrites dans le manuel de gestion des néophytes envahissantes :** www.vs.ch/sfcep-manuelneophytes. Privilégiez la lutte mécanique, évitez l'emploi d'herbicide !



Buddléia

Hauteur : 2-4 m

Habitat :

Cultivé dans les jardins, naturalisé sur les berges de cours d'eau, les lisières, les clairières, les talus de routes et de voies ferrées, ainsi que les gravières, les décharges, etc.

Lutte :

- Du printemps à fin novembre
- **Plantes isolées ou jeunes arbustes :** Arracher avec les racines plusieurs fois par an.
- **Arbustes plus âgés :** Dessoucher.

Senéçon du Cap

Hauteur : 40-100 cm

Habitat :

Milieus rudéraux chauds et secs, en particulier le long des voies de circulation comme les bords de routes et les voies ferrées.

Lutte :

- De mai à novembre, au plus tard au début de la floraison (produit des graines en quelques jours).
- **Plantes isolées :** Arracher 3-5 fois / an, avec les racines.
- **Grandes populations :** Faucher à ras et arracher en périphérie de la zone envahie.

Impatiente glanduleuse

Hauteur : jusqu'à 2 m

Habitat :

Sols humides à gorgés d'eau, riches en nutriments; berges de cours d'eau, zones humides, clairières, décharges.

Lutte :

- De mai-juin à fin octobre
- **Plantes isolées :** Arracher 3-4 fois / an, avant la maturité des graines!
- **Grandes populations :** Faucher à ras 3-4 fois/an, arracher en périphérie de la zone envahie.

Lupin

Hauteur : 60-150 cm

Habitat :

Prairies, zones humides, talus de routes, berges de cours d'eau; jusqu'à 2'000 m d'altitude.

Lutte :

- De mai à septembre
- **Plantes isolées :** Arracher avec les racines.
- **Grandes populations :** Faucher avant la floraison, arracher en périphérie de la zone envahie.

Solidages nord-américains

Hauteur : 60-120 cm

Habitat :

Hélio- et thermophile. Talus de routes et de voies ferrées, bords de chemin, déblais, gravières, décharges, clairières, lisières de forêt, prairies humides.

Lutte :

- De mai-juin à août-septembre
- **Plantes isolées :** Arracher avec les rhizomes 2-3 fois / an.
- **Grandes populations :** Faucher avant la floraison et arracher en périphérie de la zone envahie.

Laurier-cerise

Hauteur : jusqu'à 6 m

Habitat :

Cultivé dans les parcs et jardins, naturalisé en forêt et en lisière. Présent dans la nature notamment à cause de décharges sauvages de déchets verts.

Lutte :

- Toute l'année
- **Plantes isolées ou jeunes arbustes :** Arracher / déterrer avec les racines plusieurs fois par an.
- **Grands arbres ou arbustes :** Anneler et abattre.